### Que sont les TND?

Les troubles du neuro-développement sont des troubles qui apparaissent dès l'enfance et résultent de la difficulté de mise en place d'une ou plusieurs fonctions du développement psychomoteur, affectif, intellectuel et comportemental de l'enfant.



## Une équipe dédiée

- Médecin coordonnateur
- Gestionnaires de parcours
- Psychologue
- Assistante de dispositif





### **CONTACTEZ-NOUS**

MSS:

pco7-12.tnd@adapei-aria.synappse.mssante.fr email:pco7-12.tnd@adapei-aria.com

Tél.: 02 85 75 50 19

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi :

9 h - 12 h 30 ; 13 h 30 - 17 h

www.adapei-aria.com



# **PROFESSIONNELS**



# PCO TND 7-12 gns

Plateforme de Coordination et d'Orientation dans le cadre du repérage des Troubles du Neuro-Développement



#### PCO TND 7-12 ans

Adapei-Aria de Vendée Route de Beaupuy Le Plis Saint-Lucien 85009 Mouilleron-le-Captif

## Vous êtes médecin libéral, médecin scolaire ou professionnel de l'éducation?

Certains de vos patients ou élèves présentent :

- Une lenteur ou des difficultés dans les apprentissages
- Un écart important entre les compétences orales et les compétences à l'écrit
- Des difficultés de concentration et/ou de mémorisation
- Une hyperactivité et/ou des troubles du comportement

N'attendez pas!

### La PCO TND 7-12 ans peut aider ces enfants et leurs familles

Nos professionnels sont à leur écoute pour les guider et établir un parcours de bilans et soins adaptés.

Ils coordonneront l'action des professionnels impliqués dans la prise en charge médicale, sociale et éducative de l'enfant.

### Pour plus d'infos :

pco7-12.tnd@adapei-aria.com www.adapei-aria.com



# **Parcours**







#### PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION

Une équipe à votre écoute pour vous quider et suivre le parcours de votre enfant en coordonnant les prises en charge des différents professionnels.



#### **Premier Recours:**

Déclenchement du forfait d'intervention Précoce\* (Ergothérapeute, Psychologue, Psychomotricien...)

Conventionnés CPAM (Orthophoniste, Kinésithérapeute...)

Critères

d'éligiblité

Être identifié auprès de la

Sécurité Sociale en Vendée

Avoir entre 7 ans et 12 ans

avec une suspicion de TND

Ne pas avoir débuté de

avoir

parcours de soin

pas

reconnaissance par

Maison Départementale

de l'Autonomie (ex-MDPH)

Second Recours: EPSM (CMP, UDIATED), CMPP,

Médecin libéral formé

Troisième Recours: ALECS (ex-SRAETA), CRA, CRTA



Retour de la PCO vers la famille et le médecin adresseur avec une orientation diagnostique

Coopération avec le milieu scolaire pour la mise en place des aménagements

Sortie du dispositif après un parcours de 12 mois (à partir de la date de la première prise en charge)